



## Convention sur la diversité biologique

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/12/7  
6 octobre 2014\*\*

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

### CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Douzième réunion  
Pyeongchang (République de Corée), 6-17 octobre 2014  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*

### RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR L'ADMINISTRATION DE LA CONVENTION ET LE BUDGET POUR LES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DE LA CONVENTION

*Note du Secrétaire exécutif*

#### INTRODUCTION

1. À sa onzième réunion, la Conférence des Parties a, dans le paragraphe 23 de sa décision XI/31, prié le Secrétaire exécutif de lui faire rapport à sa douzième réunion sur les recettes et l'exécution du budget ainsi que sur les ajustements apportés au budget de la Convention pour l'exercice biennal 2013-2014.

2. Le présent document met en relief les résultats administratifs et financiers du Secrétariat depuis la dernière réunion de la Conférence des Parties. Il doit être lu de concert avec les notes du Secrétaire exécutif sur le projet de budget du programme de travail pour l'exercice biennal 2015-2016 (UNEP/CBD/COP/12/27 et Add.1).

3. Le document est divisé en cinq sections comme suit :

a) La **Section I** fait rapport sur les recettes et l'exécution du budget en 2012 et sur l'exercice biennal 2013-2014 pour les quatre fonds d'affectation spéciale, à savoir le Fonds général d'affectation spéciale pour la Convention sur la diversité biologique (**Fonds d'affectation spéciale BY**), le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour les activités approuvées additionnelles de la Convention sur la diversité biologique (**Fonds d'affectation spéciale BE**), le Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des Parties au processus de la Convention (**Fonds d'affectation spéciale BZ**) et le Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention (**Fonds d'affectation spéciale VB**). Les chiffres relatifs aux dépenses pour l'exercice biennal 2013-2014 qui sont donnés ici se réfèrent uniquement aux dix-huit premiers mois de l'exercice biennal 2013-2014 (jusqu'au 30 juin) et ils devraient changer d'ici à la fin de l'année 2014 pour

\*\* Publié à nouveau le 6 octobre pour des raisons techniques.

\* UNEP/CBD/COP/12/1.

tenir compte des dépenses réelles. Cette section contient également un rapport sur les engagements pris pour l'année 2014 à l'égard du Fonds d'affectation spéciale BY;

b) La **section II** donne des informations sur les questions relatives au personnel. Elle fait rapport sur les progrès accomplis pour ce qui est de classer, d'annoncer et de pourvoir les postes du Secrétariat;

c) La **section III** traite des arrangements administratifs, y compris ceux conclus entre le Secrétariat de la Convention et le PNUE, l'accord passé avec le gouvernement du Canada concernant le siège du Secrétariat, et les programmes de stages, de jeunes cadres et de cadres supérieurs du Secrétariat;

d) La **section IV** porte sur les efforts déployés pour accroître l'efficacité et la performance du Secrétariat;

e) La **section V** fait rapport sur les indicateurs de succès et de performance du budget-programme.

4. Afin de réduire au minimum les dépenses d'établissement de rapports, les textes suivants sont publiés sous la forme d'un document d'information (UNEP/CBD/COP/12/INF/36) :

- a) État des contributions aux Fonds d'affectation spéciale BY, BE, BZ et VB au 31 décembre 2013 (annexes I à IV);
- b) État des Fonds d'affectation spéciale BE, BZ et VB au 11 septembre 2014 (annexes VIII à X);
- c) États financiers pour l'année 2012-2013 (annexe XV).

## **I. RECETTES ET EXÉCUTION DU BUDGET EN 2012-2014**

### **A. Fonds général d'affectation spéciale pour la Convention sur la diversité biologique (Budget de base ou Fonds d'affectation spéciale BY)**

#### *1. Recettes et exécution du budget en 2012*

##### *a) Budget pour 2012*

5. Dans sa décision X/45, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de base d'un montant de 12 989 700 dollars É.-U. pour 2012 dont 12 049 400 devaient être payés par les Parties conformément au barème arrêté dans l'annexe de cette décision et 940 300 financés sur la contribution du pays hôte comme suit :

<b>Source de financement (en dollars)</b>	<b>2012</b>
Parties la CDB	12 049 400
Pays hôte	940 300
<b>Total</b>	<b>12 989 700</b>

##### *b) Contributions pour 2012*

6. Au 31 décembre 2012, le montant des contributions reçues pour 2012 au Fonds d'affectation spéciale BY s'élevait à 12 574 342 dollars É.-U. répartis comme suit :

Paiements anticipés pour 2012 reçus en 2011	1 860 108
Contributions pour 2012 reçues en 2012	9 533 066
Contribution du gouvernement hôte	1 113 239
<b>Total</b>	<b>12 506 413</b>

7. Les contributions reçues du Gouvernement hôte en 2012 ont été supérieures aux annonces faites initialement, le gouvernement de la province du Québec et le Gouvernement fédéral du Canada ayant accru leurs contributions pour le Secrétariat en 2012 en lui versant un montant additionnel de 172 939 dollars É.-U. pour la location de bureaux supplémentaires . Un montant total de 3 712 297 dollars canadiens a été annoncé par le gouvernement de la province du Québec pour le financement de l'espace additionnel qui est loué jusqu'en 2019.

8. Les contributions obligatoires payées pour 2012 au 31 décembre 2012 s'inscrivaient à 11 393 174 dollars É.-U. (soit 94,5% du montant total approuvé par la Conférence des Parties à sa dixième réunion) répartis comme suit :

Paiements anticipés pour 2012 reçus en 2011	1 860 108
Contributions pour 2012 reçues en 2012	9 533 066
<b>Total</b>	<b>11 393 174</b>

#### **Pourcentage des contributions obligatoires payées au 31 décembre 2012 : 94,5%**

9. Ce montant représente les contributions payées en totalité ou en partie par 121 Parties (soit 62,3% du nombre total de Parties à la Convention).

10. Au 31 décembre 2012, les arriérés de paiement reçus en 2012 pour 2011 et les années antérieures s'élevaient à 1 113 458 dollars É.-U. et les paiements anticipés pour 2013 et les années à venir à 641460.

#### *c) Dépenses en 2012*

11. Un montant total de 12 797 132 dollars É.-U.a été dépensé du Fonds d'affectation spéciale BY en 2012. Ce montant représente 98,5% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour 2012 (12 989 700 dollars É.-U. (voir les tableaux 1 et 2 ci-dessous). Un montant total de 940 300 dollars É.-U.du budget approuvé par la Conférence des Parties pour 2012 a été financé sur la du pays hôte. Le solde (12 049 400 dollars É.-U.) a été financé sur les contributions obligatoires au Fonds d'affectation spéciale BY.

12. Outre les dépenses indiquées dans le tableau 1, un montant de 10 313 dollars É.-U. a été imputé aux pertes de change en 2012 suite aux fluctuations du dollar des États-Unis d'Amérique par rapport au dollar canadien et à d'autres monnaies.

**Tableau 1. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2012 par programme**

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (en dollars)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Cabinet du Secrétaire exécutif	1 083 700	1 051 681	97
Questions scientifiques, techniques et technologiques	2 540 500	2 415 297	95
Questions sociales, économiques et juridiques	2 243 500	2 117 244	94

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (en dollars)</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Vulgarisation et principaux groupes	1 377 900	1 158 805	84
Application et soutien technique	1 619 400	1 559 790	96
Gestion des ressources et services de conférence	2 630 400	3 022 350	115
<b>Dépenses d'appui aux programmes</b>	<b>1 494 400</b>	<b>1 471 785</b>	<b>98</b>
<b>Total</b>	<b>12 989 700</b>	<b>12 797 132</b>	<b>98</b>

**Tableau 2. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2012 par objet de dépense**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires, la formation et l'assurance)	7 405 700	7 066 781	95
Consultants/sous-traitance	100 000	16 736	17
Voyages en mission	410 000	215 231	52
Services de conférence	1 840 000	2 393 090	130
Réunions du Bureau	177 800	174 862	98
Dépenses d'établissement de rapports	90 000	-4 840	0
Dépenses générales de fonctionnement	1 471 800	1 463 487	99
<b>Dépenses d'appui aux programmes</b>	<b>1 494 400</b>	<b>1 471 785</b>	<b>98</b>
<b>Total</b>	<b>12 989 700</b>	<b>12 797 132</b>	<b>98</b>

13. En 2012, le taux de change du dollar des États-Unis d'Amérique par rapport au dollar canadien a fluctué entre la parité et juste au-dessus de celle-ci comme le montre le tableau 3 ci-dessous.

**Tableau 3. Taux de change opérationnel de l'ONU pour le dollar canadien en 2012**

<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>	<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>
Janvier	1,024	Juillet	1,031
Février	1,005	Août	1,004
Mars	0,997	Septembre	0,991
Avril	1,000	Octobre	0,984
Mai	0,981	Novembre	0,997
June	1,030	Décembre	0,992

14. Le dépassement du coût des services de conférence en 2012 (voir le tableau 2 ci-dessus) est attribuable à la scission de la dotation budgétaire pour la CdP 11 entre 2011 et 2012. Le coût total des services de conférence pour la période 2011-2012 (2 867 193 dollars É.-U.) demeure dans les limites de

la dotation budgétaire approuvée de 2 890 000 dollars É.-U. pour la même période. De même, tout comme le coût des services de conférence pour la Conférence des Parties apparaît dans les comptes de la Division de la gestion des ressources et des services de conférence, le dépassement des dépenses qui apparaît dans le tableau 1 ci-dessus traduit cette scission de la dotation budgétaire pour la CdP entre 2011 et 2012.

## 2. *Recettes et exécution du budget en 2013*

### a) *Généralités*

15. Depuis janvier 2014, l'Organisation des Nations Unies applique les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). La première série d'états financiers établis conformément à ces normes pour le Secrétariat des Nations Unies est prévue pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 dans le cas de toutes les entités comptables du Secrétariat à l'exception des opérations de maintien de la paix.

16. Les normes IPSAS sont les normes comptables qui guideront la future présentation des états financiers de l'Organisation. Toutefois, l'application de ces normes dépasse de loin la fonction comptable; au fur et à mesure que des politiques comptables respectueuses de ces normes sont mises en place, il est nécessaire de modifier les procédures, les flux de travaux détaillés et les instructions ainsi que le cadre de contrôle sur lesquels reposent les comptes et les informations financiers. Cela aura pour résultat un changement d'ordre organisationnel majeur qui aura un impact sur le processus d'entreprise et la gestion générale. Le succès de l'application des normes IPSAS dépend donc de la coopération et des efforts d'un grand nombre de fonctionnaires des Nations Unies au siège, aux bureaux extérieurs, aux missions sur le terrain et à d'autres bureaux.

17. Il a été reconnu que les solides exigences en matière d'information à saisir pour produire des états financiers respectueux des normes IPSAS devront être transformées en un système d'information mondial robuste; le projet Umoja, qui a été approuvé par l'Assemblée générale de concert avec le projet IPSAS, est chargé de fournir le système d'information qui sera l'épine dorsale de l'application des normes IPSAS.

18. Quelques-unes des conséquences pour le Secrétariat du passage aux normes IPSAS et au système Umoja seront que, à partir de 2014, les soldes d'ouverture IPSAS seront fondés sur une analyse de l'encours des vieilles contributions conformément au cadre de politique IPSAS. Au nombre des autres changements figurent la publication d'états financiers annuels et non plus bisannuels, les audits annuels, la prise en compte des contributions en nature, la comptabilisation intégrale des engagements liés aux prestations dues au personnel, telles que l'assurance-maladie après la cessation de service et les autres avantages, comme les congés annuels et les primes de rapatriement.

19. Umoja, un système moderne de planification des ressources de l'entreprise (ERP), qui intègre les fonctions et les modules aptes à répondre aux besoins en matière d'application des normes IPSAS est sur le point d'être déployé au PNUE et à l'ONU à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015. Il englobera les nouvelles fonctions nécessitées par les normes IPSAS pour suivre les stocks, les actifs, les achats, etc.).

20. Les principaux avantages de l'adoption des normes IPSAS sont les suivants :

- a) amélioration du contrôle interne et de la transparence de l'actif et du passif;
- b) informations plus complètes et plus cohérentes sur les coûts et les recettes propres à faciliter la gouvernance de l'organisation; et
- c) plus grande cohérence et meilleure comparabilité des états financiers au cours du temps et entre différentes organisations.

*b) Budget pour 2013*

21. Dans sa décision XI/31, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de base de 12 994 100 pour 2013 dont 11 735 000 dollars devaient être versés par les Parties selon le barème établi dans l'annexe de cette décision et 959 200 dollars financés sur la contribution du pays hôte.

<i>Source de financement</i>	<i>Montant</i>
Parties à la CDB	11 735 000
Pays hôte	959 200
Économies d'années antérieures	300 000
<b>Total</b>	<b>12 994 100</b>

22. Au 31 décembre 2013, les contributions au Fonds d'affectation spéciale BG reçues pour 2013 s'élevaient à 12 346 237 répartis comme suit :

Paiements anticipés pour 2013 reçus en 2012	\$609 390
Contributions pour 2013 reçues en 2013	10 448 760
Contribution du Gouvernement hôte	1 288 087
<b>Total</b>	<b>12 346 237</b>

23. Les contributions du gouvernement hôte en 2013 ont été supérieures aux contributions annoncées à l'origine car le gouvernement de la province du Québec et le gouvernement fédéral du Canada ont accru en 2013 leur financement du Secrétariat d'un montant de 328 887 dollars É.-U. pour le loyer de locaux supplémentaires.

24. Les contributions obligatoires payées pour 2013 au 31 décembre 2013 s'élevaient à 11 058 150 dollars É.-U. (soit 94,2 % du montant total approuvé pour l'année par la Conférence des Parties à sa onzième réunion) répartis comme suit :

Paiements anticipés pour 2013 reçus en 2012	609 390
Contributions pour 2013 reçues en 2013	10 448 760
<b>Total</b>	<b>11 058 150</b>
<b>Pourcentage des contributions obligatoires pour 2013 payées au 31 décembre 2013</b>	<b>94,2%</b>

25. Ce montant représente les contributions payées dans leur totalité ou en partie par 116 Parties (soit 60 % du nombre total des 166 Parties à la Convention). Au 31 décembre 2013, les arriérés de paiement reçus en 2013 pour 2012 se sont élevés à 742 414 dollars É.-U. et les paiements anticipés pour 2014 et des années à venir à 2 029 232 dollars É.-U..

26. Le tableau 4 ci-dessous montre les paiements cumulatifs au Fonds d'affectation spéciale BY par mois en 2012, 2013 et 2014. À la fin du premier trimestre de 2012, le total des paiements reçus pour 2012 s'élevait à 55% seulement du montant approuvé et ce, alors que les contributions auraient dû être payées en janvier. À cause du retard pris par les Parties pour s'acquitter en temps opportun de leurs contributions et pour permettre au Secrétariat d'exécuter le programme de travail et de renouveler les contrats du personnel, le Secrétaire exécutif a tiré sur les économies et l'excédent disponibles du Fonds d'affectation spéciale BY (des paiements tardifs effectués pour 2012 et les années antérieures), sans quoi il aurait été impossible pour le Secrétariat d'exercer ses fonctions.

27. De même, à la fin du premier trimestre de 2013, un montant de 3 685 177 dollars É.-U. seulement avait été reçu au titre des paiements pour l'année (soit 31% des contributions annoncées pour 2013). Cela a un fois encore contraint le Secrétaire exécutif à tirer sur la réserve du fonds de roulement pour veiller à ce que, en dépit du paiement tardif des contributions, le Secrétariat puisse continuer de fonctionner.

28. Une augmentation du taux de perception des contributions obligatoires (BY) a été constatée pour la période 2012-2013 par rapport à la période précédente (2011-2012).

**Tableau 4. Contributions cumulées au Fonds d'affectation spéciale BY par mois pour 2012, 2013 et 2014\***

Mois	Contributions reçues pour 2012 (dollars É.-U.)	Pourcentage des contributions obligatoires en 2012	Contributions reçues pour 2013 (dollars É.-U.)	Pourcentage des contributions obligatoires en 2013	Contributions reçues pour 2014* (dollars É.-U.)	Pourcentage des contributions obligatoires en 2014
Janvier	1 860 108	15	2 485 563	21	2 092 232	16
Février	5 668 057	47	3 081 061	26	2 029 232	16
Mars	6 663 705	55	3 685 177	31	4 904 925	40
Avril	7 055 474	59	5 505 560	47	7 374 247	60
Mai	7 788 522	65	6 655 929	57	9 173 834	75
Juin	8 026 491	67	6 655 929	57	9 351 610	76
Juillet	8 720 048	72	8 322 489	71		
Août	9 285 691	77	9 737 903	83		
Septembre	9 347 605	78	10 077 101	86		
Octobre	9 412 178	78	10 077 101	86		
Novembre	11 258 081	93	10 077 101	86		
Décembre	11 393 174	94	11 058 150	94		

\* as at June 2014

29. Avec l'introduction des normes IPSAS en janvier 2014, la question des arriérés de paiements et des défauts de paiement des contributions obligatoires a été soulevée par le PNUE. Il y a actuellement huit Parties (deux petits États insulaires en développement et six pays les moins avancés) qui n'ont jamais payé leurs contributions à la Convention qu'elles en sont devenues Parties. Au 30 juin 2014, l'encours des arriérés de ces huit Parties s'élève à 25 422 dollars É.-U. De plus, un montant de 233 429 dollars É.-U. est impayé depuis plus de quatre ans. En application de ces normes, ces arriérés de longue date seront comptabilisés comme des créances douteuses et des provisions seront faites dans les comptes pour couvrir les montants de la réserve, ce qui réduira le montant dont peuvent se servir les Parties.

(c) *Solde de report (économies et excédent)*

30. Les crédits non dépensés à la fin de l'exercice biennal (par suite de la baisse du coût des activités, des postes restés vacants, d'activités financées sur d'autres sources, etc.) sont appelés des

**“économies”.** Les contributions reçues pendant une année donnée pour des annonces de contributions d’années antérieures sont appelées **“excédent”**. Les économies et les excédents sont appelés le **“solde de report”** car ils sont reportés au nouvel exercice biennal. Durant l’exercice biennal, les Parties ont utilisé un montant de 600 000 du solde de report pour réduire leurs contributions obligatoires pour 2013-2014.

*d) Dépenses en 2013*

31. Les engagements directs en 2013 (y compris les dépenses d’appui aux programmes) ont totalisé au 31 décembre 2013 un montant de 10 868 002 dollars É.-U., soit l’équivalent d’environ 84% (moins la réserve du fonds de roulement) du montant total approuvé par la Conférence des Parties pour les activités du Fonds d’affectation spéciale BY en 2013 (décision XI/31). Outre ces engagements, des pertes de change d’un montant total de 372 034 dollars É.-U. ont été enregistrées en 2013 en raison des fluctuations du dollar des Etats-Unis d’Amérique par rapport au dollar canadien et à d’autres monnaies, dont 219 181 dollars É.-U. qui portent sur des années antérieures (2001-2005) et sont comptabilisés en 2013 suite à l’application des normes IPSAS et du projet Umoja. Qui plus est, des ajustements en matière de dépenses d’années antérieures d’un montant total de 223 674 dollars É.-U. et liés à la période 2001-2005 ont été comptabilisés en 2013 au titre des normes IPSAS et de l’épuration des données avant la mise en oeuvre du système Umoja.

**Tableau 5. Taux de change opérationnel de l’ONU pour le dollar canadien en 2013**

<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>	<i>Mois</i>	<i>Dollar É.-U.</i>
Janvier	0,993	Juillet	1,046
Février	1,005	Août	1,027
Mars	1,027	Septembre	1,049
Avril	1,017	Octobre	1,032
Mai	1,014	Novembre	1,046*
Juin	1,034	Décembre	1,059

\* Le taux de change pour novembre a été actualisé au milieu du mois à hauteur de 1,049.

*i) Dépenses par programme*

32. Le tableau 6 ci-dessous traduit les dépenses en pourcentage en 2013 du budget approuvé. Il traduit aussi celui des dépenses par rapport aux recettes allouées pour 2013 et aux recettes effectives reçues en 2013. Ces dernières tiennent compte des fonds versés au Fonds d’affectation spéciale, non seulement pour ce qui est des contributions obligatoires de 2013 mais aussi des fonds versés en 2009 pour des annonces de contributions d’années antérieures et futures.

**Tableau 6. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2013 par programme**

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ dépenses</i>	<i>Budget approuvé par le CdP</i>	<i>Pourcentage : Contributions réelles reçues pour 2013</i>	<i>Recettes reçues en 2013*</i>
Cabinet du Secrétaire exécutif	1 193 600	1 102 155	92		
Science, évaluation et suivi	2 509 700	2 475 828	99		
Questions sociales, économiques et juridiques (SEJ)		1 100 875			
Protocole de Nagoya (APA/PN)		<u>448 886</u>			
<b>Total partiel - SEJ et APA/PN</b>	<b>2 059 800</b>	<b>1 549 761</b>	<b>75</b>		
Intégration, partenariats et vulgarisation	1 591 000	1 075 586	68		
Soutien technique pour la mise en oeuvre	1 158 900	1 480 658	128		
Gestion des ressources et services de conférence	2 910 100	1 933 715	66		
<b>Dépenses d'appui aux programmes</b>	<b>1 485 000</b>	<b>1 250 301</b>	<b>84</b>		
<b>Total</b>	<b>12 908 100</b>	<b>10 868 002</b>	<b>84</b>	<b>88</b>	<b>75</b>

\* Comprend des fonds reçus en 2013 pour des années antérieures et futures.

#### *Cabinet du Secrétaire exécutif*

33. Au total, 92% des fonds alloués par la Conférence des Parties à sa onzième réunion pour le cabinet du Secrétaire exécutif avaient été dépensés en 2013 au 31 décembre de cette année là. Cela comprend les coûts de financement à hauteur de 50% du poste d'attaché de liaison à New York partagés avec la CNULCD.

#### *Science, évaluation et suivi*

34. Malgré un léger dépassement du coût des services de conférence pour la dix-septième réunion de l'OSASTT, le total des dépenses encourues en 2013 par le programme 'Science, évaluation et suivi' demeure dans les limites du budget total approuvé.

#### *Questions sociales, économiques et juridiques/Groupe chargé du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages*

35. Un total de 1 549 761 dollars É.-U. a été dépensé en 2013 pour le programme des questions sociales, économiques et juridiques, y compris les activités du Protocole de Nagoya. Le coût total représente 75% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour ce programme en 2013. La sous-utilisation des crédits est due notamment aux postes vacants pendant plusieurs mois en 2013 de juriste hors classe et d'administrateur principal de programmes APA.

*Intégration, partenariats et vulgarisation*

36. Un total de 1 075 586 dollars É.-U. (68%) a été dépensé en 2013 pour le programme d'intégration, de partenariats et de vulgarisation. Les dépenses encourues au titre de ce programme devraient être lues de concert avec celles qui ont été comptabilisées au titre du programme de soutien technique pour la mise en oeuvre car, avec la restructuration du Secrétariat en mars 2013, quelques activités ont été redéployées entre les deux programmes de travail.

*Soutien technique pour la mise en oeuvre*

37. Un montant total de 1 480 658 dollars É.-U. ou 128% du budget approuvé pour l'exécution du programme de soutien technique pour la mise en oeuvre a été dépensé en 2013. Le dépassement des crédits au titre de ce programme est principalement attribuable au montant de la rémunération du fonctionnaire détaché chargé du programme d'information et d'égalité des sexes pour la période 2006-2008, montant qui a été remboursé à l'UNOPS en 2013.

*Gestion des ressources et services de conférence*

38. Un total de 1 933 715 dollars É.-U. (66%) du budget approuvé pour le programme de gestion des ressources et des services de conférence a été dépensé en 2013. Tous les postes relevant de ce programme ont été pourvus pendant l'année à l'exception du poste de responsable des services de conférence P-3, qui a été couvert temporairement par plusieurs autres membres du personnel. En outre, la sous-utilisation des crédits est attribuable au fait qu'il n'y a pas eu de dépenses pour la CdP-12 en 2013. Le budget pour la CdP-12 a été scindé entre 2013 et 2014 afin d'équilibrer le montant des contributions obligatoires à payer chaque année de l'exercice biennal.

*Partage des coûts*

39. Conformément au paragraphe 6 de la décision XI/31, la Conférence des Parties est convenue de partager le coût des services de secrétariat entre celui qui est commun à la Convention sur la diversité biologique et commun au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques sur la base d'un ratio 85/15. En 2013, le coût des sept fonctionnaires suivants a été partagé avec ce Protocole : 1 juriste hors classe P-5; 1 administrateur de programme pour le mécanisme d'échange P-4; 1 fonctionnaire chargé de la documentation P-3; 1 fonctionnaire chargé de la communication P-3; 1 fonctionnaire chargé des systèmes informatiques P-3; et 2 assistants informaticiens SG.

*ii) Dépenses par objet de dépense*

**Tableau 7. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BY en 2013 par objet de dépense au 31 décembre 2013**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ Dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage :</i>		
			<i>Budget approuvé par la CdP</i>	<i>Contributions réelles reçues pour 2013</i>	<i>Recettes reçues en 2013*</i>
Dépenses de personnel	8 313 000	7 163 470	87		
Consultants/sous-traitants	100 000	178 655	178		
Voyages en mission	410 000	385 277	94		
Réunions du bureau	130 000	40 667	31		
Réunions	950 000	373 590	39		
Matériels de sensibilisation du public	90 000	19 635	22		
Dépenses générales de fonctionnement	1 430 100	1 456 406	102		
Dépenses d'appui aux programmes	1 485 000	1 250 301	84		

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/ Dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage :</i>		
			<i>Budget approuvé par la CdP</i>	<i>Contributions réelles reçues pour 2013</i>	<i>Recettes reçues en 2013*</i>
<b>Total</b>	<b>12 908 100</b>	<b>10 868 002</b>	<b>84</b>	<b>88</b>	<b>75</b>

\* Comprend les fonds reçus en 2013 pour des années antérieures et futures.

40. Comme on peut le voir au tableau 7 ci-dessus, 10 868 002 dollars É.-U. ou 84% des fonds approuvés par la Conférence des Parties ont été dépensés en 2013. Ce montant représente également 88% des contributions reçues pour 2013 et 75% du montant reçu en 2013 par la Convention au titre des recouvrements pour 2013 ainsi que les arriérés d'années antérieures et les paiements anticipés d'annonces de contributions d'années à venir.

#### *Dépenses de personnel*

41. Il sied de noter que les dépenses de personnel sont budgétisées à l'aide de coûts standard estimatifs fondés sur les hypothèses que contient la note du Secrétaire exécutif sur le projet de budget-programme de la Convention sur la diversité biologique pour l'exercice biennal 2013-2014 élaboré pour la onzième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/11/10). Elles comprennent les salaires et les dépenses communes de personnel. Étant donné que ces dépenses reposent sur les dépenses standard utilisées par l'ONU, les dépenses réelles varient d'un lieu d'affectation à l'autre en fonction des fluctuations de l'ajustement de poste et d'autres facteurs comme le nombre de personnes à charge, l'indemnité pour frais d'étude et les frais de rapatriement. Les plupart des postes au Secrétariat étaient pourvus en 2013-2014.

42. Au 31 décembre 2013, 29 des 32 postes d'administrateur approuvés et 23 des 27 postes d'agents des services généraux financés sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) avaient été pourvus, soit 91% des postes approuvés qui avaient été pourvus et régularisés. Comme le montre le tableau 7 ci-dessus, les dépenses de personnel se sont élevées à 7 163 470 dollars É.-U., soit 87% du montant total budgétisé pour cette ligne. En dehors des salaires et des allocations, les dépenses couvertes par ladite ligne comprennent le personnel temporaire, les heures supplémentaires, l'assurance maladie et la formation du personnel.

43. Des informations sur la dotation en personnel au Secrétariat sont communiquées deux fois par an au moyen du rapport biannual qui est affiché sur le site Internet du Secrétariat<sup>1</sup>, une ventilation détaillée étant disponible à la section II du présent document.

#### *Consultants et sous-traitants*

44. Le dépassement des dépenses consacrées en 2013 aux activités de consultance et de sous-traitance (voir au tableau 7 ci-dessus) est dû uniquement au coût d'appui de 50% du poste d'attaché de liaison à New York, qui représente 75% du total des dépenses comptabilisées au titre de cette ligne. Le bureau de New York a pour beaucoup contribué à assurer l'intégration de la diversité biologique dans le processus pour l'après-2015. Les services de consultance embauchés pour les autres programmes de la CDB s'élèvent à 44 848 dollars É.-U. en 2013 ou 45% du budget total approuvé pour les activités de consultance et de sous-traitance durant cette période. La sous-utilisation des crédits a été due principalement au fait que le Secrétariat a réussi à mobiliser des fonds extrabudgétaires auprès de donateurs. Les consultants et sous-traitants financés sur le budget de base en 2013 ont été utilisés dans le

<sup>1</sup> UNEP/CBD/QR/61, disponible à l'adresse suivante : <http://www.cbd.int/doc/quarterly/qr-61-en.pdf>.

cadre des programmes de travail suivants : Plan stratégique 2011-2020; élaboration et traduction du site Web du Centre d'échange ; et services de conférence.

#### *Voyages en mission*

45. Les frais de voyage en 2013 sont restés dans les limites du montant budgétisé. De surcroît, la participation de fonctionnaires à de nombreuses réunions et manifestations a été financée par les organisateurs et, dans la mesure du possible, le Secrétariat a participé à des visio et téléconférences. Des fonctionnaires du Secrétariat représentent la Convention à plusieurs réunions et manifestations et les voyages de membres du personnel à des réunions d'autres organisations sont une des façons importantes de réaliser des synergies et d'exécuter des programmes de travail intégrés.

#### *Réunions*

46. Le coût des services de conférence en 2013 ont été nettement inférieurs aux budgets approuvés et ce, en raison de la décision prise par la CdP de placer la moitié du budget de la CdP-12 (500 000 dollars É.-U.) en 2013 au lieu d'avoir le budget tout entier en 2014 afin d'obtenir une répartition plus égale entre les deux années du budget total pour l'exercice 2013-2014. Une réunion du Bureau de la CdP (financée sur le budget de base) a été convoquée à Montréal en octobre 2013 de concert avec la huitième réunion du groupe de travail sur l'article 8 j) et les dispositions connexes de la Convention.

#### *Matériels de sensibilisation du public*

47. Les dépenses en 2013 ont été inférieures aux dépenses prévues initialement et elles représentent 22% du budget approuvé. Désireux de réduire les frais d'impression et d'expédition des documents, le Secrétariat utilise d'autres méthodes que celle des copies papier et diffuse les publications à l'aide de clés CD et USB. De plus, des contributions volontaires ont été utilisées pour les matériels de sensibilisation du public. Des fonds ont été utilisés pour produire des matériels de sensibilisation du public dans les six langues de l'ONU afin de promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages. Des dépenses ont également été encourues pour promouvoir les objectifs d'Aichi ainsi que la Journée mondiale de la biodiversité et la production de matériel de vulgarisation comme le magazine Square Brackets. Des économies d'un montant de 5 790 dollars É.-U. d'années antérieures ont également été prises en compte en 2013, ce qui a ramené les dépenses consacrées à cette activité de 25 425 à 19 635 dollars É.-U..

#### *Dépenses générales de fonctionnement*

48. Les dépenses générales de fonctionnement couvrent le matériel et les fournitures de bureau, les équipements collectifs et les frais d'assurance, les frais d'impression, les frais de communication et la distribution de matériels imprimés et autres matériels. Elles ont été supérieures aux dépenses prévues à l'origine et ce, du fait que le gouvernement du Canada et la province du Québec ont augmenté leurs annonces de contributions au budget de base de la Convention à titre de contributions additionnelles destinées à fournir au Secrétariat des locaux supplémentaires. Ces frais de location additionnels de 417 020 dollars É.-U. sont inclus dans les dépenses générales de fonctionnement indiquées au tableau 7 ci-dessus.

3. *Recettes prévues et exécution du budget en 2014*

*a) Budget pour 2014*

49. Dans sa décision XI/31, la Conférence des Parties a approuvé pour le Secrétariat un budget-programme de base de 13 580 800 \$E.-U. pour l'année 2014 dont 12 302 500 dollars É.-U. doivent être payés par les Parties conformément au barème donné dans l'annexe de cette décision X/45 et 978 300 dollars É.-U. financés sur la contribution du pays hôte, comme suit :

<i>Source de financement</i>	<i>Montant</i>
Parties à la CDB	12 302 500
Pays hôte	978 300
Économies d'années antérieures	300 000
<b>Total</b>	<b>13 580 800</b>

*b) Contributions pour 2014*

50. Au 31 décembre 2013, les contributions au Fonds d'affectation spéciale BY reçues en avance pour 2014 s'élevaient à 2 029 232 dollars É.-U., ou 16% des contributions obligatoires pour 2014. Ce montant représente les contributions payées en entier ou en partie par 51 Parties (soit 26% du nombre total de Parties à la Convention).

*c) Engagements en 2014*

51. Un montant total de 7 042 166 dollars É.-U. a été engagé pour l'année 2014 (au 30 juin 2014). Ce montant représente 52% des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour 2014 (voir les tableaux 8 et 9 co-dessous). Le budget approuvé par la Conférence des Parties pour 2014 comprend un montant de 978 300 dollars É.-U. financé sur la contribution du gouvernement hôte. Le solde de 12 302 500 dollars É.-U. sera financé sur les contributions obligatoires au Fonds d'affectation spéciale BY. Un montant additionnel de 300 000 dollars É.-U. sera financé sur les économies d'années antérieures. Au 30 juin 2014, des contributions obligatoires d'un montant de 9 351 610 dollars É.-U. avaient été payées pour 2014.

**Tableau 8. Engagements du Fonds d'affectation spéciale BY en 2014 par programme (au 30 juin 2014)**

<i>Programme</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Cabinet du Secrétaire exécutif	1 275 700	672 464	53
Questions scientifiques, techniques et technologiques / Science, évaluation et suivi	2 549 700	1 430 667	56
Questions sociales, économiques et juridiques (SEJ)		114 705	
Protocole de Nagoya (APA/PN)		<u>290 452</u>	
<b>Total partiel, SEJ et APA/PN</b>	<b>2 099 800</b>	<b>405 157</b>	19
Vulgarisation et grands groupes / Intégration, partenariats et vulgarisation	1 622 500	782 008	48
Mise en oeuvre et soutien technique / Soutien technique pour la mise en oeuvre	1 522 300	1 145 687	75
Gestion des ressources et services de conférence	2 948 400	1 823 017	62
<b>Dépenses d'appui aux programmes</b>	<b>1 562 400</b>	<b>810 166</b>	<b>52</b>
<b>Total</b>	<b>13 580 800</b>	<b>7 042 166</b>	<b>52</b>

**Tableau 9. Engagements du Fonds d'affectation spéciale BY en 2014 par objet de dépense (au 30 juin 2014)**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (dollars É.-U.)</i>	<i>Engagements/dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage du budget approuvé</i>
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires et la formation)	8 490 000	3 691 100	42
Consultants/sous-traitants	100 000	21 937	21
Voyages en mission	410 000	198 338	48
Services de conférence	1 290 000	739 019	57
Réunions du Bureau	190 000	97 311	51
Établissement de rapports	90 000	31 201	35
Dépenses générales de fonctionnement	1 448 400	1 453 093	100
<b>Dépenses d'appui aux programmes</b>	<b>1 562 400</b>	<b>810 166</b>	<b>51</b>
<b>Total</b>	<b>13 580 800</b>	<b>7 042 166</b>	<b>52</b>

52. En ce qui concerne la contribution du gouvernement hôte, il sied de noter que, après la dixième réunion de la Conférence des Parties, le gouvernement du Canada a accru le montant de sa contribution pour la porter comme annoncée de 940 300 dollars É.-U. à l'équivalent de 1 113 239 en dollars canadiens, conformément à une décision de lier la contribution du pays hôte directement aux frais de location des bureaux du Secrétariat.

53. Des dépenses ont été engagées en 2014 sur la base des montants approuvés par la Conférence des Parties à sa onzième réunion.

**4. Réserve du Fonds de roulement**

54. La réserve totale du fonds de roulement approuvée par les Parties pour la période 2003-2014 s'élève à 1 324 444 dollars É.-U., montant réparti comme suit :

<i>Exercice biennal</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Pourcentage cumulatif du budget biennal, y compris les dépenses d'appui aux programmes*</i>
2003-2004	878 272	4
2005-2006	183 400	5
2007-2008	55 700	5
2009-2010	28 600	5
2009-2010**	102 309	
2011-2012	(9 837)	5
2013-2014	86 000	5
<b>Total</b>	<b>\$1 324 444</b>	

\* Dépenses d'appui aux programmes \*\*Solde dépensé : reconstitution extraordinaire de la réserve du fonds de roulement approuvée par la CdP-9

55. La réserve du fonds de roulement est calculée de manière cumulative chaque exercice biennal de telle sorte que son total équivaut à 5% du total de l'exercice, y compris les dépenses d'appui aux programmes. Son but est de garantir la continuité des opérations du Secrétariat de la Convention en cas d'un manque temporaire d'espèces. Les tirages sur la réserve du fonds de roulement sont reconstitués dès que possible à partir de contributions.

56. Dans le paragraphe 7 de la décision XI/31, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve du fonds de roulement s'élève à 5% des dépenses du budget-programme de base (fonds d'affectation spéciale BY), y compris les dépenses d'appui aux programmes, ce qui a eu pour résultat une augmentation de 86 000 dollars É.-U. de la réserve du fonds de roulement comme l'indique le tableau au paragraphe 54 ci-dessus. Cette réserve totalise actuellement \$1 324 444 dollars É.-U..

**B. Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaire pour les activités additionnelles approuvées de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale BE)**

57. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BE sont affectées à des activités spécifiques en 2013 et 2014. Un montant total de 29 658 100 dollars É.-U. a été approuvé pour le Fonds d'affectation spéciale BE par la Conférence des Parties à sa onzième réunion pour 2013 et 2014. Au 30 juin 2014, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions pour des activités additionnelles approuvées totalisant 4 362 820 dollars É.-U. pour 2013-2014 dont des contributions de 3 905 864 dollars É.-U. ont été payées. De plus, un montant de 250 865 dollars É.-U. a été payé en 2013-2014 pour des années antérieures (voir le document UNEP/CBD/COP/12/INF/36).

58. Outre les contributions annoncées et reçues en 2013-2014, le gouvernement japonais a annoncé et payé au cours des années antérieures un montant de \$9 764 528 dollars É.-U. au Fonds d'affectation spéciale BE pour des activités additionnelles approuvées pour la période 2013-2014.

59. L'annexe II du document UNEP/CBD/COP/12/INF/36 donne l'état des paiements au Fonds d'affectation spéciale BE par rapport au budget approuvé par la Conférence des Parties à sa onzième réunion. Il convient cependant de noter que le Secrétariat reçoit également des fonds destinés au Fonds d'affectation spéciale BE pour des activités qui ne sont pas inscrites au budget approuvé du Fonds

d'affectation spéciale BE, en particulier des fonds pouvant être destinés à des activités qui sont le résultat de recommandations intersessions. Un montant total de 14 214 653 dollars É.-U. (dépenses d'appui aux programmes non comprises) a été dépensé ou engagé en 2013-2014 (au 30 juin 2014) pour des activités additionnelles approuvées, y compris les activités suivantes :

<i>Activité</i>	<i>Détails des dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Dépenses (dollars É.-U.)</i>
Dépenses de personnel		2 949 433
Consultants/sous-traitants		3 645 001
Voyages du personnel		1 502 601
Matériels de sensibilisation et d'information du public		160 036
Réunions et ateliers		5 957 582
Espèces exotiques envahissantes	392 958	
Taxonomie	11 717	
Diversité biologique marine et côtière	687 832	
Entreprises et diversité biologique	86 777	
Diversité biologique et santé	129 356	
SPANB	1 198 726	
APA	1 065 850	
Villes et diversité biologique	37 924	
REDD	11 386	
Forêts	4 631	
TEEB	101 465	
Life Web	10 857	
Centre d'échange	120 499	
Éradication de la pauvreté	56 800	
Mobilisation de ressources	600 938	
Article 8 j) et dispositions connexes	436 427	
UNGA-CDB	775	
CdP-10	1 688	
OSASTT-18	4 798	
Restauration des écosystèmes	620 544	
GBO	6 252	
Comptabilité écosystémique	18 166	
Friends of CBD	201 970	
Stratégie mondiale pour la conservation des plantes	33 050	
Gestion des sécheresses	9 008	
Action locale et régionale	2 672	
Global Youth Biodiversity Network	8 346	
Changement climatique	32 165	
Prévention des risques biotechnologiques*	132 851	

\* La contribution du Japon pour la prévention des risques biotechnologiques est effectuée par le biais du Fonds d'affectation spéciale BE.

**C. Fonds d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation de Parties au processus de la Convention (Fonds d'affectation spéciale BZ)**

60. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BZ sont réservées à des réunions spécifiques en 2013 et 2014. Un montant total de 1 695 000 dollars É.-U. a été approuvé pour 2013 au titre de ce Fonds par la Conférence des Parties à sa onzième réunion et de 2 938 000 dollars É.-U. pour 2014. Au 30 juin 2014, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions d'un montant total de 755 896 dollars

É.-U. en 2013 (39% du montant approuvé pour 2013), dont des contributions de 647 721 dollars É.-U. (86%) ont été payées.

61. Des annonces de contributions s'élevant à 484 152 dollars É.-U. avaient été reçues en 2014 à la fin de juin 2014, dont 311 383 ou 64% ont déjà été reçus. L'annexe III du document UNEP/CBD/COP/12/INF/36 donne l'état des paiements au Fonds d'affectation spéciale BZ au regard du budget approuvé par la Conférence des Parties à sa onzième réunion. Au 30 juin 2014, 270 496 dollars É.-U. d'annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale BZ demeuraient impayés.

62. Les dépenses nécessaires pour couvrir les frais de participation de 335 participants de Parties ayant droit à bénéficier d'une aide financière pour prendre part aux réunions suivantes convoquées en 2013-2014 (jusqu'au 31 juillet) se sont élevées à 1 186 432 dollars É.-U. (dépenses d'appui aux programmes non comprises) :

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Huitième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes, 7-11 octobre 2013, Montréal (Canada)	204 504	60
Dix-septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 14-18 octobre 2013, Montréal (Canada)	275 343	75
Troisième réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya, 24-28 février 2014, Pyeongchang (République de Corée)	296 635	66
Dix-huitième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 23-29 juin 2014, Montréal (Canada)	222 750	67
Cinquième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (GTEA), 16-20 juin 2014, Montréal (Canada)	187 200	67

**D. Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale VB)**

63. Dans sa décision VIII/5, la Conférence des Parties a adopté le mécanisme de promotion de la participation effective des communautés autochtones et locales aux réunions tenues dans le cadre de la Convention et créé le Fonds général d'affectation spéciale de contributions volontaires pour faciliter la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la Convention sur la diversité biologique (Fonds d'affectation spéciale VB).

64. Le Secrétariat a reçu en 2013 des annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale VB pour un montant total de 131 005 dollars É.-U. et en 2014 (au 30 juin 2014) de 197 822 dollars É.-U. La totalité des contributions annoncées pour 2013 a été versée. Les dépenses nécessaires pour financer les frais de participation de participants des communautés autochtones et locales pouvant bénéficier d'une aide financière en vue de prendre part aux réunions à composition non limitée ci-après du Secrétariat

convoquées en 2013-2014 (au 30 juin) se sont élevées à 214 117 dollars É.-U. (dépenses d'appui aux programmes non comprises) :

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Huitième réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes, 7-11 octobre 2013, Montréal (Canada)	91 065	22
Dix-septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 14-18 octobre 2013, Montréal (Canada)	23 850	8
Troisième réunion du Comité intergouvernemental spécial à composition non limitée pour le Protocole de Nagoya, 24-28 février 2014, Pyeongchang (République de Corée)	30 782	7
Cinquième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (GTEA), 16-20 juin 2014, Montréal (Canada)	35 197	10
Dix-huitième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, 23-29 juin 2014, Montréal (Canada)	33 223	10

## II. PERSONNEL

### A. Postes permanents

65. Dans sa décision XI/31, la Conférence des Parties a approuvé pour l'exercice biennal 2013-2014 59,5 postes (32,5 postes d'administrateurs et 27 postes d'agents des services généraux) sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY). On trouvera dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement du recrutement à ces postes.

66. En outre, 36 postes ont été financés en 2013-2014 sur d'autres sources de financement qui comprenaient 5 postes d'administrateurs et 14 postes d'agents des services généraux financés par le PNUE sur les 13% des dépenses d'appui aux programmes prélevés sur les fonds d'affectation spéciale de la CDB. Quatorze postes d'administrateurs et trois postes d'agent des services généraux ont également été financés à partir d'autres sources comme l'indique la note en bas de page au tableau ci-après sur la situation de la dotation en personnel.

#### **Situation de la dotation en personnel sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BY) au 30 juin 2014**

<i>État des postes</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>
Nombre total de postes approuvés par la Conférence des Parties	32,5	27
Postes régularisés	30,5	26
Recrutement en cours	2	1

### **Situation de la dotation en personnel sur d'autres sources de financement**

<i>Etat des postes</i>	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents des services généraux</i>
Nombre total de postes financés sur d'autres sources*	25	17
Pourvus	21	15
Recrutement en cours	4	2

\* Postes financés par le PNUE : 5 postes d'administrateur; 14 postes d'agents des services généraux; le Fonds pour la biodiversité du Japon : 4 postes d'administrateur et 3 postes d'agent des services généraux; le gouvernement de l'Allemagne : 4 postes d'administrateur ; le gouvernement de la France : un poste d'administrateur; le gouvernement de la Finlande : un poste d'administrateur ; le gouvernement du Japon : 2 postes d'administrateur ; le gouvernement de la République de Corée : 2 postes d'administrateur ; le gouvernement de l'Espagne : 2 postes d'administrateur ; l'Union européenne : un poste d'administrateur; les gouvernements du Japon/de la Suisse : un poste d'administrateur; ICLEI-Afrique du Sud : un poste d'administrateur; CNI-Brésil : un poste d'administrateur.

### **B. Recrutement**

67. Le recrutement de personnel est un processus continu car des membres du personnel quittent le Secrétariat pour diverses raisons. Le délai qui précède le début du travail d'un nouveau membre du personnel à partir du moment où la vacance de poste est annoncée dans Inspira est d'environ six mois. Par conséquent, le Secrétariat indiquera de temps en temps les postes vacants qui font l'objet d'un recrutement.

68. À l'heure actuelle, il y a deux postes d'administrateur vacants que finance le budget de base (D-1 Administrateur principal et P-4 (Chef, Service des conférences et logistique (RMCS)) ainsi que quatre postes d'administrateur et deux postes d'agent des services généraux financés sur d'autres sources. De plus, un fonctionnaire est en congé spécial sans solde (P-5 Administrateur de programmes – Accès et partage des avantages).

## **III. ARRANGEMENTS ADMINISTRATIFS**

### **A. Arrangements administratifs entre le PNUE et le Secrétariat de la Convention**

69. À sa dixième réunion, la Conférence des Parties a, dans le paragraphe 3 de sa décision X/45, appuyé les arrangements administratifs révisés datés du 26 octobre 2010 passés entre le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et la Convention sur la diversité biologique, s'est réjoui de l'achèvement rapide de l'accord de prestation de services prévu dans ces arrangements et a prié le Secrétaire exécutif de rendre compte à la Conférence des Parties, par le biais de son Bureau, de l'application de ces arrangements.

70. La mise en œuvre des arrangements administratifs révisés a été examinée à plusieurs des réunions du Bureau de la CdP de 2011 à 2014.

71. Le Secrétariat est resté à intervalles réguliers en contact avec les bureaux concernés du Service de gestion des ressources humaines de l'Office des Nations Unies à Nairobi et les bureaux des ressources humaines du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les questions relatives au recrutement au Secrétariat. Cette collaboration a accéléré les procédures de recrutement du personnel, de formation et d'autres questions administratives y afférentes. Elle empêche par ailleurs la possibilité de retards ou de problèmes, lesquels sont traités promptement. Le Secrétaire exécutif a établi un mode opératoire qui permet de pourvoir les postes vacants dès que cela s'avère nécessaire.

72. Avec la décision de l'ONU d'adopter au début de 2014 les normes comptables IPSAS et le lancement en juin 2015 d'Umoja, l'interaction entre le PNUE, l'ONU et le personnel du Secrétariat chargé des finances a été significative pour ce qui est du système Umoja et des normes IPSAS de même que pour ce qui est des ajustements à apporter aux pratiques financières du Secrétariat. Cette collaboration a été très bénéfique et elle se poursuivra en 2015 à mesure que des systèmes entrent en ligne.

## B. Délégation de pouvoir

73. Le directeur exécutif du PNUE et le Secrétaire exécutif de la Convention ont signé une délégation de pouvoir le 24 septembre 2012.

## C. Accord entre le Secrétariat de la Convention et le Gouvernement du Canada concernant le siège du Secrétariat de la Convention

74. Conformément à la décision II/19 de la Conférence des Parties, qui demandait au directeur exécutif du PNUE de négocier et finaliser un accord de siège avec le Gouvernement du Canada, le PNUE et le Gouvernement du Canada ont signé le 25 octobre 1996 à New York un accord concernant le siège du Secrétariat de la Convention. Cet accord est entré en vigueur le 20 novembre 1997 sous la forme d'un décret-loi publié dans la *Canada Gazette*, partie II, volume 131, n° 25 daté du 10 décembre 1997.

75. Le 12 mars 2001, le Gouvernement de la province du Québec a signé un mémorandum d'accord avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique en vertu duquel le Secrétariat et ses fonctionnaires sont notamment exonérés du paiement des impôts provinciaux du Québec.

76. À l'occasion de la signature du mémorandum d'accord, le gouvernement du Québec s'est également engagé à verser 200 000 dollars É.-U. par an au Secrétariat pendant cinq ans (2001-2005). Ultérieurement, il a décidé de prolonger cet engagement de verser 200 000 dollars É.-U. par an au Secrétariat jusqu'en 2012.

77. Le gouvernement du Canada a annoncé une contribution de 800 000 dollars É.-U. par an au Secrétariat (qui sera majorée de 2% par an pour tenir compte de l'inflation) jusqu'en 2014. De ce montant, 635 000 dollars É.-U. (majorés de 2% par an pour tenir compte de l'inflation) seront affectés à la Convention et 165 000 dollars É.-U. (majorés de 2% par an pour tenir compte de l'inflation) au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques.

78. Comme mentionné ci-dessus, le Secrétariat a obtenu des locaux supplémentaires grâce aux généreuses contributions supplémentaires du gouvernement de la province du Québec et de gouvernement fédéral du Canada. Le gouvernement du Québec s'est engagé à payer la location des locaux supplémentaires, qui mesurent environ 7 115 m<sup>2</sup>, jusqu'en 2019. Le gouvernement du Canada a également fait une contribution additionnelle au budget de base du Fonds d'affectation spéciale BY pour couvrir les coûts de la reconstruction des nouveaux locaux et plusieurs mois de leur location. Des renseignements précis sur le financement additionnel fourni par le Québec et le Canada figurent dans le document UNEP/CBD/COP/11/INF/36.

79. Le 21 janvier 2014, le Gouvernement du Canada a signé avec le Secrétariat un nouvel accord de subvention sur un financement à hauteur de 6 793 013 dollars canadiens pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 30 septembre 2019 afin de couvrir les frais de location des locaux du Secrétariat jusqu'en 2019, lorsque le bail actuel vient à expiration.

80. Outre ce qui précède, le gouvernement de la province du Québec s'est pour sa part engagé à verser un montant total de 2 264 337 dollars canadiens pour la location des locaux du Secrétariat de 2014 à 2019. Cette annonce de contribution représente un changement de la manière dont le gouvernement de la

province du Québec contribuera au financement du loyer additionnel des locaux du Secrétariat en ce sens qu'elle scindera désormais la totalité des frais de location avec le Gouvernement du Canada sur une base de 25/75%. Ce changement permet au Canada et à la province du Québec de faire un seul paiement consolidé pour la location des locaux du Secrétariat.

81. Un accord signé entre le Secrétariat et *Tourisme Montréal* en 2009 en vue d'accroître le soutien de la ville de Montréal au Secrétariat dans le cadre de la convocation de réunions à son siège s'est prolongé pendant l'exercice biennal 2013-2014. *Tourisme Montréal* a versé un montant de 37 120 dollars canadiens au Secrétariat pour promouvoir l'idée des 10 dollars par nuit dépensé par les participants aux réunions de la CDB tenues à Montréal en 2012. À ce jour, un total de 145 160 dollars canadiens a été reçu qui couvre la période 2009-2012.

82. Ces fonds sont utilisés pour soutenir la participation des pays en développement et des économies en transition aux réunions de la CDB. Ce partenariat se poursuit en 2013-2014 et il est prévu que la Convention bénéficiera d'un soutien additionnel et que la ville de Montréal continuera d'en tirer des avantages.

#### **D. Programme de stages du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique**

83. Le programme de stages du Secrétariat est un programme permanent qui donne à des étudiants de toutes les Parties à la Convention la possibilité de passer un minimum de 3 mois et un maximum de 6 mois au Secrétariat afin d'y acquérir des connaissances et une expérience en matière de recherche sur des questions liées à leurs études ainsi qu'aux travaux de la Convention. C'est un programme non rémunéré que parraine le stagiaire ou une organisation. Il fournit aux étudiants une solide expérience pratique qui complète leur domaine d'étude tout en profitant au Secrétariat sous la forme d'un programme de vulgarisation puisque ces étudiants ramènent avec eux dans leurs institutions et leurs pays les connaissances et l'expérience qu'ils ont acquises.

84. Le Secrétariat accepte également des stagiaires parrainés et sélectionnés par le gouvernement du Québec et ce, dans le cadre de son programme gouvernemental de stages en cours. Depuis juillet 2012, les stages suivants ont été achevés avec succès :

Nationalité	Université	Principal objet du stage	Date d'entrée	Date de départ
Canada	Université de Montréal	Profils de pays pour la diversité biologique	03.07.12	03.01.13
France	Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires	Les villes et l'Initiative pour la diversité biologique	16.07.12	15.01.13
Japon	Nagoya City University	Diversité biologique marine et côtière	01.11.12	28.02.13
Danemark	École Supérieure de Commerce et Management (ESCEM)	La diversité biologique au service du développement	04.09.12	01.03.13
États-Unis	Université des Nations Unies	Gouvernance environnementale et diversité biologique	03.12.12	30.04.13
États-Unis	Rutgers University	Biologie synthétique	07.01.13	29.03.13
Canada	Concordia University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	10.01.13	12.04.13
Canada	St. Andrews University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	10.01.13	12.04.13

Nationalité	Université	Principal objet du stage	Date d'entrée	Date de départ
États-Unis	McGill University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	10.01.13	30.04.13
Iran	Concordia University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	10.01.13	25.05.13
Canada	Concordia University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	10.01.13	28.06.13
Canada	Concordia University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	10.01.13	25.05.13
Colombie	Concordia University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	10.01.13	19.05.13
République de Corée	Korea University	Diversité biologique et tourisme	14.01.13	15.07.13
République de Corée	Yonsei University	Sensibilisation du public	14.01.13	30.04.13
Canada	York University	Mesures d'incitation et évaluation de la diversité biologique	28.01.13	15.03.13
Allemagne/France	Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix)	Diversité biologique marine	11.02.13	10.08.13
Canada	Concordia University	Entreprises et diversité biologique	14.03.13	14.06.13
Canada	Concordia University	Profils de pays pour la diversité biologique	15.04.13	16.08.13
France/Chine	McGill University	Profils de pays pour la diversité biologique	29.04.13	31.07.13
Canada	The University of British Columbia	Profils de pays pour la diversité biologique	30.04.13	30.07.13
Kenya	McGill University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	30.04.13	31.07.13
France	Concordia University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	07.05.13	07.08.13
Canada	Université de Montréal	Mobilisation de ressources	08.05.13	08.08.13
Canada	Ottawa University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	21.05.13	30.08.13
Chine	Concordia University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	27.05.13	27.08.13
Mali	McGill University	Perspectives mondiales de la diversité biologique	03.06.13	02.09.13
République de Corée	McGill University	Diversité biologique marine et côtière	05.06.13	30.08.13
Algérie	École de Technologie Supérieure (ETS)	Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques	19.06.13	19.09.13
Canada	Christian-Albrechts University of Kiel	Quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique	02.07.13	03.09.13
Brésil	McGill University	Protocole de Nagoya	29.07.13	05.11.13
Chine	McGill University	Diversité biologique des eaux intérieures	01.08.13	22.11.13
Liban	Cologne University of Applied Sciences	Diversité biologique des eaux intérieures	04.09.13	13.12.13

Nationalité	Université	Principal objet du stage	Date d'entrée	Date de départ
Inde	Melbourne Law School	Article 8 j)	07.10.13	06.01.14
Canada	HEC Montréal	Entreprises et diversité biologique	04.10.13	03.01.14
États-Unis	University College of London	Profils de pays pour la diversité biologique	12.11.13	11.02.14
République de Corée	University of Michigan	Protocole de Nagoya sur l'APA	27.01.13	25.04.14
Canada	Concordia University	Profils de pays pour la diversité biologique	08.01.14	08.05.14
Canada	Concordia University	La diversité biologique pour un développement durable	08.01.14	10.07.14
Colombie/Canada	Université de Montréal	Quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique	01.05.14	14.08.14
Canada	University of Ottawa	Entreprises et diversité biologique	12.05.14	15.08.14
Canada	Concordia University	Objectifs de développement durable	02.06.14	29.08.14
République de Corée	Seoul National University	Protocole de Nagoya-Renforcement des capacités	27.01.14	18.07.14
République de Corée	Yonsei University (République de Corée)	Mobilisation de ressources	17.02.14	15.07.14
Allemagne	Freie Universität Berlin (Allemagne)	Activités de sensibilisation à la prévention des risques biotechnologiques	24.03.14	23.09.14
France	Technische Universität Bergakademie Freiberg (Allemagne)	Mobilisation de ressources	25.04.14	27.10.14
Brésil/Italie	Université de Montréal	Coopération au niveau infranational	05.05.14	04.09.14
Canada	Concordia University	Sommet infranational sur la diversité biologique	05.05.14	05.09.14
Canada	McGill University	Rapports nationaux	07.05.014	06.08.14
Canada/Éthiopie	McGill University	Politique et droit en matière de prévention des risques biotechnologiques	12.05.14	11.08.14
Canada	Concordia University	Rapports nationaux	12.05.14	08.08.14
Canada	Concordia University	LifeWeb	09.06.14	09.09.14
Espagne/France	McGill University	Médias et communications	13.06.14	12.09.14

#### **E. Programme pour administrateurs auxiliaires et principaux**

85. Les administrateurs auxiliaires sont des jeunes cadres financés pour un période allant de un à trois ans par leurs gouvernements au moyen de fonds d'affectation spéciale. Ils contribuent à l'étude de questions thématiques ou intersectorielles spécifiques tout en bénéficiant de l'éventail des autres questions qui relèvent de la Convention et de ses processus.

86. Les administrateurs principaux sont financés par leurs gouvernements ou des institutions pour fournir des connaissances spécialisées dans des domaines thématiques. Ce programme comporte également un élément d'apprentissage (de la Convention).

87. Des administrateurs auxiliaires et des administrateurs principaux, ainsi que du personnel détaché et du personnel de projet ont été financés ou ont travaillé avec le Secrétariat (de juillet 2012 à ce jour) dans les domaines de travail suivants :

<b>Objet professionnel</b>	<b>Financé par :</b>
Entreprises et diversité biologique	Allemagne
Programme de travail sexospécifique	Finlande
Diversité biologique et développement	France
Article 8 j) et dispositions connexes	Espagne
Lifeweb – Aires protégées	Allemagne
Lifeweb – Aires protégées	Allemagne
Coopération Sud-Sud	République de Corée
Changement climatique	Allemagne
Accès et partage des avantages	Espagne
Accès et partage des avantages	Japon/Suisse
Accès et partage des avantages	Union européenne
Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique	Japon
Mobilisation de ressources	République de Corée
Diversité biologique marine et océans durables	Japon
Collectivités locales et diversité biologique	ICLEI-Afrique du Sud
Entreprises et diversité biologique	CNI- Brésil

#### **F. Collaboration avec d'autres entités des Nations Unies**

88. Le Secrétariat continue d'appuyer les accords de liaison conjoints entre la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCLD) et la Convention sur la diversité biologique au siège de l'ONU en finançant 50% du coût d'un poste P-4 et d'un agent des services généraux ainsi que 30% des dépenses des frais du bureau de liaison. Ce dernier a joué ces deux dernières années un rôle très précieux dans le cadre des nombreuses participations du Secrétariat de la CDB aux résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue en 2012 à Rio de Janeiro (Brésil) sans oublier l'accent mis par la CdP sur les synergies et la coopération entre le Secrétariat de la CDB et le reste du système des Nations Unies. Le bureau de liaison a par ailleurs joué un rôle majeur dans le suivi des faits nouveaux et la participation à des processus clés des Nations Unies pour assurer l'inclusion de la diversité biologique, y compris les travaux du groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable et du Forum politique de haut niveau. La nécessité pour ce bureau d'appuyer le Secrétariat ne fera qu'augmenter ces prochaines années, compte tenu en particulier des importants travaux sur le programme de développement pour l'après-2015.

89. Le Secrétariat a conclu avec le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGFRA) un accord en vertu duquel des bureaux et du matériel seront fournis pour une période de six mois (juin-décembre 2014) à leurs fonctionnaires techniques principaux dans le cadre de l'accord de coopération actuel et de l'initiative conjointe entre la CDB et l'ITPGFRA, et pour faire avancer les travaux du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages.

#### **IV. AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ET DE L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DU SECRÉTARIAT**

90. En 2013-2014, le Secrétariat a organisé plusieurs réunions dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, du Protocole

supplémentaire sur la responsabilité et la réparation et du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages, avec la participation de Parties, d'ONG enregistrées et d'observateurs. En outre, il a assuré les services de plusieurs réunions des bureaux de la CdP et de la CdP-RdP respectivement. Au titre du Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques, le Secrétariat a continué d'utiliser les forums de discussion en ligne par opposition aux réunions qui font intervenir des déplacements, ce qui lui a permis d'économiser des sommes considérables sur les voyages en avion et les indemnités journalières de subsistance. Le Secrétaire exécutif et le reste du Secrétariat ne cessent d'oeuvrer pour améliorer l'efficacité des opérations du Secrétariat.

#### **A. Amélioration de la qualité des services de conférence du Secrétariat**

91. Le Secrétariat continue de produire des versions en espagnol et français du site Web de la CDB et les ressources internes financées sur des contributions volontaires continuent d'aider à rendre disponibles en espagnol et français des notifications et communiqués de presse.

92. En juin 2014, le Secrétariat a tenu sa première réunion PaperSmart (Plate-forme intégrée d'écopublication dématérialisée) durant la dix-huitième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Il en a résulté une diminution de 50% du nombre de documents dont l'impression a été demandée. Aux prochaines réunions des deux CdP-RdP comme à la CdP-12, il sera également fait usage de cette technologie.

#### **B. Amélioration du comportement professionnel**

93. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour s'assurer que les informations sur les questions administratives et de fond sont régulièrement mises à jour à l'intention des membres du personnel. Les réunions du personnel servent à assurer un échange de vues et d'idées, et la participation voulue du personnel aux travaux du Secrétariat. Les réunions des divisions sont régulières tandis que des réunions des chefs de Division ont lieu à intervalles réguliers tenues avec le Secrétaire exécutif afin de prendre des décisions de gestion stratégique pour le bon fonctionnement du Secrétariat. Grâce à l'examen fonctionnel du Secrétariat qui a commencé en 2013, le personnel a pu faire part en détail de sa vision d'un meilleur Secrétariat. Cet examen se poursuit et il permettra au personnel et à la direction d'apporter des contributions additionnelles (voir UNEP/CBD/COP/12/28 et UNEP/CBD/COP/12/INF/26).

#### **C. Écologisation des opérations du Secrétariat**

94. Le Secrétariat continue à employer des pratiques respectueuses de l'environnement dans ses opérations, notamment les achats et le service des réunions de la CDB. Outre la récente technologie PaperSmart par exemple, mentionnons notamment l'emploi de papier 100% recyclé pour les télécopieuses, les imprimantes les photocopieuses, le remplacement des assiettes et tasses en mousse de polystyrène et les ustensiles utilisés pour les réceptions organisées par le Secrétariat tout en s'assurant que des poubelles de recyclage de papier sont disponibles durant les réunions du SCDB et dans les bureaux de Secrétariat.

95. Le matériel de visioconférence professionnel et moderne du Secrétariat est constamment utilisé pour tenir des réunions et conférences en temps réel avec d'autres partenaires, y compris d'autres organisations du système des Nations Unies, quelque 48 visioconférences ayant eu lieu au Secrétariat en 2013-2014. Son utilisation continue d'améliorer l'efficacité des opérations de la Convention en permettant de tenir certaines réunions sans devoir voyager, ce qui réduit les dépenses et la durée d'indisponibilité du personnel tout en abaissant considérablement les émissions de gaz carbonique. Il a par ailleurs permis au Secrétariat de participer à d'autres réunions auxquelles il n'aurait pas pu prendre part autrement. Cela est surtout vrai dans le cas de la formation des fonctionnaires des services d'administration au lancement d'Umoja et à l'application des normes IPSAS.

96. Le Secrétariat continue de participer activement en tant que membre du Groupe de gestion des questions relatives à la gestion durable de l'environnement du système des Nations Unies, dont les conclusions de ses réunions sont mises en oeuvre au Secrétariat telles que les pratiques d'achat durables, les installations de bureau durables, en particulier sur le plan de l'emploi d'ampoules à faible consommation d'énergie, les voyages en mission durables (ce qui comprend d'autres moyens de participer aux réunions/conférences) et les stratégies de réduction des émissions.

## **V. INDICATEURS DE SUCCÈS ET D'EXÉCUTION DU BUDGET-PROGRAMME**

### **A. Gestion budgétaire**

1. Budget alloué par rapport aux dépenses pour le Fonds d'affectation spéciale BY :

Budget alloué pour 2013 – 2014 : 26 574 900 dollars É.-U.

Dépenses budgétaires pour le Fonds d'affectation spéciale BY pour 2013-2014 (projection) : 25 481 100 dollars É.-U.

2. Budget alloué par rapport aux dépenses pour le Fonds d'affectation spéciale BE :

Budget alloué pour 2013 – 2014 : 15 516 001 dollars É.-U.

Dépenses budgétaires pour le Fonds d'affectation spéciale BE pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 14 214 653 dollars É.-U.

### **B. Mobilisation de ressources pour les Fonds d'affectation spéciale BE , BZ et VB**

1. Ressources mobilisées au titre du Fonds d'affectation spéciale BE pour les activités menées par le Secrétariat :

Contributions annoncées pour le Fonds d'affectation spéciale BE pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 14 127 348 dollars É.-U.

Contributions reçues pour le Fonds d'affectation spéciale BE pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 13 670 392 dollars É.-U.

2. Ressources mobilisées au titre du Fonds d'affectation spéciale BE pour des ateliers régionaux consacrés au renforcement des capacités

Contributions annoncées pour le renforcement des capacités au titre du Fonds d'affectation spéciale BE pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 5 992 008 dollars É.-U.

3. Ressources mobilisées au titre des Fonds d'affectation spéciale BZ et VB :

Contributions annoncées pour le Fonds d'affectation spéciale BZ pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 1 240 048 dollars É.-U.

Contributions reçues pour le Fonds d'affectation spéciale BZ pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 959 104 dollars É.-U.

Contributions annoncées pour le Fonds d'affectation spéciale VB pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 328 827 dollars É.-U.

Contributions reçues pour le Fonds d'affectation spéciale VB pour 2013-2014 (au 30 juin 2014) : 328 827 dollars É.-U.

### **C. Renforcement des capacités et vulgarisation**

1. Activités et ateliers de formation dont les ressources proviennent du Secrétariat :

a) Nombre de participants : 2258

- b) Nombre de Parties impliquées : 1 048 (pour un total de 60 ateliers)
- c) Degré de satisfaction des participants : voir l'annexe XVII du document UNEP/CBD/COP/12/INF/36

2. Nombre de publications distribuées :

Au total, 38 570 exemplaires de publications ont été distribués au cours de l'exercice biennal 2013-2014, comme suit : 19 190 en anglais, 6 552 en français, 5 662 en espagnol, 2 078 en arabe, 2 312 en russe et 2 776 en chinois.

3. Nombre de visites du site Internet :

Un total de 5 887 702 visites du site [www.cbd.int](http://www.cbd.int) a été enregistré au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 29 juillet 2014.

4. Nombre de réunions auxquelles le Secrétariat a participé :

Le personnel du Secrétariat a participé à 476 réunions au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au mois de juillet 2014.

**D. Autres fonctions du Secrétariat**

1. Pourcentage des documents de travail mis à la disposition des Parties dans toutes les langues de travail et dans les délais impartis :

Protocole de Nagoya-1 : 18%

CdP-12 : 31%

RdP-07 : 59%

OSASTT-18 : 57%

GTEA-5 : 26%

ICNP-3 : 73%

OSASTT-17 : 31%

WG8J-8 : 23%

2. Pourcentage de séances plénières de la Conférence des Parties pour lesquelles des services d'interprétation ont été fournis :

100%

---